



## Formation des personnels de la VAE ( Licence expérimentale dans le département des Sciences de l'éducation à l'Université de Provence [www.educaix.com](http://www.educaix.com))

Marlis Krichewsky et Michel Vial

### Introduction

Depuis 2005 le projet Leonardo EuroguideVAL travaille à produire des outils pour professionnaliser les acteurs de la VAE en Europe par une formation spécifique, c'est-à-dire non pas pour transformer des postes de travail ou des fonctions actuellement exercées en métiers, mais pour permettre aux acteurs actuels de développer leur *pouvoir d'agir*. Une recherche initiale a été menée dans les pays participants au projet : Suède, Royaume Uni, Allemagne, Estonie, France pour recueillir les besoins de formation des personnels en exercice et pour concevoir un référentiel d'activités commun. Ce référentiel peut être décliné en référentiels nationaux en fonction du cadre d'exercice de la VAE et des savoirs disponibles (subsidiarité). En 2006/07 l'équipe UP avec le concours de IFE, dans le Département des Sciences de l'Éducation de l'Université de Provence a mis en place une Licence « VAE » expérimentale. ([voir P6\\_methodology\\_euroguideval-FR\\_vv.doc](#))

Le travail dans ce projet Léonardo ne consiste pas à entériner les pratiques telles qu'elles se donnent à voir actuellement. A partir d'une recherche (documentaire et de terrain) ont été mises au jour des compétences spécifiques, créées en situation par les acteurs, et des problématiques vives parlées en termes de « besoins de formation ». Donc le projet de formation que nous allons présenter ici pour professionnaliser les acteurs de la VAE, se nourrit de :

- la loi 2002 et son esprit,
- les pratiques existantes en tant qu'elles ont créées des compétences clandestines que nous avons fait verbaliser,
- les problématiques contenues dans les pratiques et leurs réponses de formation à assurer, que nous pensons utiles pour pouvoir prendre en compte à parité les trois courants de pensée à l'œuvre dans la VAE, (humaniste, fonctionnaliste et pragmatique- sans en masquer aucun. ([Voir P6/P7\\_political\\_stakes\\_and\\_values\\_FR\\_vv.doc](#)))

### 1. Description de la formation expérimentée

La licence s'organise dans l'Université et obéit à ses règles locales et nationales ([voir P7\\_plaquette\\_licence.FR.vv.pdf](#)). Ses missions sont de permettre la formation de chercheurs et de développer l'esprit critique (capacité de dés-adhérence à toute idéologie) et avec des acteurs empreints de valeurs et d'une orientation philosophique qu'on peut cataloguer d'«humaniste», ce qui est pertinent à la VAE. Ces valeurs se trouvent parfois en tension avec des approches autres, notamment celles qui par leur caractère technocratiques, fonctionnalistes, exclusivement orientées sur le rendement risquent d'instrumentaliser l'homme au service d'enjeux purement économiques ([voir P7\\_Vial\\_registres\\_de\\_pensée.doc](#)). Dans ce contexte, il est important d'une part que les étudiants soient acteurs et co-auteurs de leurs pratiques professionnelles, et d'autre part qu'ils situent leur agir professionnel en pertinence avec le contexte institutionnel et politique. Pour cela la formation aux méthodes de recherche et à l'épistémologie doit permettre non seulement de renforcer le processus de professionnalisation des apprenants mais aussi les mettre en mesure de contribuer activement au développement de leurs métiers ou fonctions.

Ouverte en automne 2006 avec 10 étudiants, cette formation, validée par 60 crédits ECTS, a été la première formation universitaire en France pour professionnaliser les praticiens de la VAE, dans les quatre étapes du dispositif VAE.

L'enquête préalable auprès de professionnels en exercice pour identifier les besoins de formation a fait apparaître qu'il s'agit d'un travail professionnel de haut niveau qui nécessite une formation spécifique et des savoirs liés à la relation éducative. Le référentiel d'activités spécifique à la France sert d'objet de travail pour les étudiants et les formateurs tout au long de l'année. ([voir P6/P7\\_BA\\_course\\_standards.FR.vv.doc](#))

Fondé sur ce référentiel a été dérivé un **référentiel de formation** en fonction des savoirs supposés nécessaires à l'exercice des compétences (voir [P7\\_bibliographie\\_VAE\\_FR.vv.doc](#)) Il a été ensuite traduit en un dispositif de **formation modulaire** dans une formation par alternance. Pour ce faire, nous devons accepter les contraintes de cette université (10 modules de longueur égale -- 6 ETC, rythme d'une semaine par mois en salle, calendrier, stages). Pour la définition des niveaux à l'entrée et à la sortie de cette année de Licence (Bac + 3) nous nous sommes accordés au **European Qualification Framework** ([voir P7\\_access\\_BA\\_via APL\\_1\\_FR.vv.doc](#)) Cela signifie que le niveau d'entrée est 5 (Bac +2 ou équivalent) et de sortie 6 (Bac + 3)

**La validation du diplôme** s'est faite par l'exécution de tâches à chaque module en fonction d'un **référentiel de certification** communiqué aux étudiants. ([voir P6/P7\\_BA\\_course\\_standards.FR.vv.doc](#))

La **démarche pédagogique** était par choix délibérément participative (séminaires et alternance, c'est-à-dire des stages retravaillés en cours), sous la forme d'apports magistraux courts précédés ou suivis de débats et d'exercices pour leur appropriation. Il s'agit d'un enseignement distribué : les modules ne s'égrènent pas les uns après les autres, ils sont imbriqués (2 jours sur l'un, un jour sur l'autre) dans un semestre, pour favoriser la mise en liens par les étudiants des contenus.

L'**équipe de formateurs** était composée de 35 % d'universitaires et de 65 % de professionnels de la VAE actifs dans les 4 phases de la VAE ou institutionnels.

**L'évaluation de la formation** : nous avons procédé en deux temps : une évaluation à mi-parcours à la fin du premier semestre avec les étudiants, et une deuxième à la fin du deuxième semestre avec les étudiants et les formateurs. Ces évaluations par questionnaires (un pour les étudiants un autre pour les formateurs) étaient suivies d'un entretien collectif.

Comme dans le cadre du projet européen il s'agissait de tester notre démarche de formation (organisation et approches pédagogiques) et de réguler les référentiels (de formation et de certification), nous avons complété l'évaluation bilan par une rencontre inter-universitaire (avec le laboratoire Experice de Paris 8) pour réfléchir sur les **approches pédagogiques** (didactique universitaire axée sur des démarches actives : simulations, jeux de rôle, visualisations, production d'outils, travaux en sous-groupe etc.).

**La démarche VAE pour cette licence.** Certains étudiants ont **validé des modules par VAE** avant de compléter leur formation par certains des cours proposés. D'autres viennent d'essayer d'obtenir cette Licence cette année par VAE et ont obtenu des validations partielles. ([Voir P7\\_access\\_BA\\_via APL\\_1\\_FR.vv.doc](#) et [P7\\_access\\_BA\\_via APL\\_2\\_FR.vv.doc](#)). Dans la mise en oeuvre de la démarche VAE pour ce diplôme nous avons constaté que les praticiens de la VAE pouvaient parfois rencontrer des problèmes spécifiques liés à une méconnaissance du niveau spécifique d'une Licence. (voir [P7\\_dipl\\_VAE\\_PAR\\_la VAE\\_FR\\_vv.doc](#))

## 2 Perspectives

**La Licence modifiée après l'évaluation-bilan du deuxième semestre (voir [P6/P7\\_BA\\_course\\_evaluation\\_trainers.FR.vv.doc](#) et [P6/P7\\_BA\\_course\\_evaluation\\_students.FR.vv.doc](#)) et des régulations avec des institutionnels et des professionnels du champs de la formation d'adultes**

La **régulation de cette licence** s'appuie sur les retours faits par les étudiants, les formateurs et les échanges tout au long du projet avec des personnes attachées aux différents ministères valideurs et d'autres chercheurs dans le domaine de la formation d'adultes.

### **Elargissement de la thématique de la formation**

Dans le souci d'une plus forte **mobilité professionnelle** des étudiants, il a été décidé que ceux-ci devraient se préparer à exercer d'autres métiers et fonctions pas très éloignés des pratiques de la VAE . Cela semble possible, car seulement 30 à 40 % des contenus de la Licence expérimentée sont spécifiques aux activités liées à la VAE. Les autres servent

aussi bien aux formateurs qu'aux conseillers d'orientation<sup>1</sup>. Parmi nos étudiants, certains se sont orientés vers le recrutement, d'autres vers l'accompagnement à l'insertion professionnelle. Ils se disent bien préparés par ce qu'ils ont appris au cours de l'année. Désormais cette licence s'adressera plus largement aux professionnels du champ de la formation d'adultes dont la VAE n'est qu'un dispositif parmi d'autres. Ce changement semble correspondre aussi bien aux souhaits de nos interlocuteurs du Ministère du travail en France qu'aux souhaits de nos partenaires européens.

Certains modules sont placés au premier et non plus au deuxième semestre en fonction des recommandations argumentées des étudiants qui depuis l'évaluation à mi-parcours sont devenus les co-auteurs de la formation. Les démarches pédagogiques seront encore davantage basées sur les méthodes actives (voir [P6\\_pedagogical\\_approach\\_BA\\_course.FR.vv.doc](#)).

Voici l'intitulé de la formation avec les modules, les contenus et les compétences reformulés :

## **Formateurs d'adultes dans la VAE : apprendre tout au long de la vie**

### **Premier semestre :**

**SD1 : Initiation aux méthodes de la recherche :** Panorama des méthodes utilisables - Les concepts clés de la relation éducative - Se distancier par rapport au sens commun - travailler son rapport au savoir - faire des recueils de données objectivés

**SD2 : Epistémologie et éthique des acteurs de la VAE :** Incarner la déontologie des personnels VAE - Se familiariser avec les différentes dimensions de la relation humaine : avoir des grilles de lecture des situations d'interrelation – Connaître les théorisations de la relation humaine et de la relation éducative- Se construire des références sur l'accompagnement-

### **SD3 : Apprendre tout au long de la vie**

: Se repérer dans les théories de l'apprentissage et dans les modèles de la formation - Connaître l'esprit de la loi VAE (sa philosophie) - Connaître les dispositifs d'insertion distinguer acquis formels non-formels et informels, expérience et savoirs

### **SD4 Cadre législatif et veille documentaire :**

Connaître les politiques européennes et française dans le domaine de la formation d'adultes - Connaître le cadre juridique et législatif en France- Assurer une veille méthodologique et documentaire –

### **SD5 Régulation du projet professionnel :**

Mettre en travail sa posture professionnelle -Travailler les différents types d'écoute - identifier d'autres acteurs dans le domaine de la Formation d'adultes, comprendre leurs enjeux et apprendre à travailler en réseau – élaborer un projet de stage et le négocier

### **Second semestre :**

### **SCD6 : Modèles et dispositifs pour évaluer en éducation :**

Se repérer dans les modèles de l'évaluation - Critères, indicateurs, référentiels - Participer au dispositif qualité

### **SCD7 : Accompagnement et verbalisation des acquis:**

Distinguer les différents types d'entretiens et savoir faire l'entretien pertinent à sa place dans le dispositif - Connaître les sources de l'accompagnement - Tenir compte des processus et des effets du passage de l'expérience aux compétences- Modèle de la régulation et de l'étayage : guidage et accompagnement professionnel - Problématisation et orientation par l'action

---

<sup>1</sup> des travaux ont déjà été menés par d'autres offreurs de formation en France et sont consultables sur le registre national des certifications professionnelles en cherchant avec « conseiller d'orientation » et « formateur »:

<http://www.cncp.gouv.fr/index.php?page=30>

### **SCD 8 : Analyse des pratiques :**

A partir de l'analyse des expériences vécues, régulation des projets et réajustements des stratégies. Evaluation de pratiques, analyse de pratiques rencontrées, clinique des pratiques : études de cas - Etre préparé à un questionnement éthique

### **SCD9 : Outils de validation des acquis et reconnaissance**

Tenir compte des enjeux du travail sur l'expérience - Distinguer la notion de preuve de la réussite d'une activité et de trace d'une action - Distinguer compétences, habiletés, expérience - Bilans de compétences, portfolios, dossier de jury vae, situations de recrutement - Preuve, témoignages, traces : quels fondements ? quelles pratiques ?

### **SCD10 : Informer, orienter, conseiller, communiquer**

le conseil - l'orientation et l'aiguillage - informer et communiquer - théorie du choix : résolution de problème et prise de décision rationnelle, problématisation et élucidation - Faire des entretiens de confirmation du besoin - Faciliter le choix d'un parcours

**Les différents référentiels pour cette formation re-pensée (dans le sens d'un élargissement) seront en cours d'adaptation (pour l'année universitaire 2008/09) et peuvent être consultés sur le site [www.r eseaeval.com](http://www.r eseaeval.com) au fur et à mesure de l'avancement des travaux.**

**Les référentiels communs (voir [P6//P7\\_common\\_european\\_standards\\_FR\\_vv.doc](#) et [P6/P7\\_common\\_european\\_standards\\_EN\\_vv.doc](#)) sous-jacents à la partie VAE de la formation ont été confirmés sur la base des expérimentations des pays partenaires.**

Certains praticiens de la VAE, de la formation d'adultes et de l'insertion professionnelle ne peuvent pas s'absenter de leurs lieux de travail pour faire toute une licence. Pour eux il y aura la possibilité de **s'inscrire dans certains modules** en fonction de leurs besoins.

Une formation n'est jamais figée dans une forme idéale une fois pour toute. Au gré des changements sociaux et politiques elle doit s'adapter aux nouveaux besoins identifiés. Le rythme annuel des universités fait par ailleurs que les plaquettes des formations doivent être prêtes pour l'impression dès le mois de février pour les inscriptions d'automne. L'offre de formation issue d'EuroguideVAL ne va donc pas se stabiliser avant Janvier 2008. Elaborer la formation, l'expérimenter, l'évaluer et la réajuster aurait nécessité trois ans au lieu des deux prévus par le programme Leonardo. Il reste à espérer que les travaux menés seront utiles à d'autres qui feront en partie l'économie des tâtonnements inévitables pour arriver à une formation à la fois viable, correspondant aux besoins des praticiens souhaitant se professionnaliser au niveau d'une Licence et aussi en accord avec la politique européenne et avec celle de la France.

voir aussi les versions française et anglaise du power point dans les ANNEXES : [P6-7Edinburgh Licence VAE22\\_8\\_07\\_FR\\_vv.ppt](#) et [P6\\_7Edinburgh Licence VAE 22\\_8\\_07EN\\_VV.ppt](#)